



AgEcon SEARCH
RESEARCH IN AGRICULTURAL & APPLIED ECONOMICS

The World's Largest Open Access Agricultural & Applied Economics Digital Library

This document is discoverable and free to researchers across the globe due to the work of AgEcon Search.

Help ensure our sustainability.

Give to AgEcon Search

AgEcon Search

<http://ageconsearch.umn.edu>

aesearch@umn.edu

*Papers downloaded from **AgEcon Search** may be used for non-commercial purposes and personal study only. No other use, including posting to another Internet site, is permitted without permission from the copyright owner (not AgEcon Search), or as allowed under the provisions of Fair Use, U.S. Copyright Act, Title 17 U.S.C.*

No endorsement of AgEcon Search or its fundraising activities by the author(s) of the following work or their employer(s) is intended or implied.

Analyse de la déformation de la structure du prix global de la production agricole par un élargissement de la méthode des comptes de surplus

Jean-Pierre Butault

Résumé

L'auteur se propose d'appliquer la méthode des comptes de surplus au compte de trésorerie global de l'agriculture pour appréhender synthétiquement comment s'est transformée la structure des dépenses du secteur agricole entre 1960 et 1975. Il montre notamment dans quelles conditions ont pu se réaliser l'accumulation de moyens de production dans l'agriculture et l'augmentation de la rémunération de la force de travail des producteurs agricoles. Il fait également apparaître très nettement les effets des fluctuations économiques globales sur la situation de l'agriculture.

Abstract

The author applies the method of « surplus accounts » to the aggregate cash account of agriculture in order to apprehend synthetically the transformation of the expense structure in the agricultural sector between 1960 and 1975. In particular, the conditions of production factor accumulation in the farm sector and the compensation of the labour force in this sector are considered. The impact of overall economic fluctuations on the situation of agriculture are also clearly outlined.

Citer ce document / Cite this document :

Butault Jean-Pierre. Analyse de la déformation de la structure du prix global de la production agricole par un élargissement de la méthode des comptes de surplus. In: Économie rurale. N°144, 1981. pp. 51-56;

doi : <https://doi.org/10.3406/ecoru.1981.2788>

https://www.persee.fr/doc/ecoru_0013-0559_1981_num_144_1_2788

Fichier pdf généré le 08/05/2018

LA DEFORMATION DE LA STRUCTURE DU COUT GLOBAL DE LA PRODUCTION AGRICOLE ENTRE 1960 ET 1975 :

une application élargie de la méthode des comptes de surplus

J.P. BUTAULT

Laboratoire d'Economie Rurale, ENSAIA, Nancy.

L'auteur se propose d'appliquer la méthode des comptes de surplus au compte de trésorerie global de l'agriculture pour appréhender synthétiquement comment s'est transformée la structure des dépenses du secteur agricole entre 1960 et 1975. Il montre notamment dans quelles conditions ont pu se réaliser l'accumulation de moyens de production dans l'agriculture et l'augmentation de la rémunération de la force de travail des producteurs agricoles. Il fait également apparaître très nettement les effets des fluctuations économiques globales sur la situation de l'agriculture.

THE DISTORSION OF THE AGGREGATE COST STRUCTURE IN FARM PRODUCTION BETWEEN 1969 AND 1975 : AN EXTEND APPLICATION OF THE METHOD OF «SURPLUS ACCOUNTS».

The author applies the method of « surplus accounts » to the aggregate cash account of agriculture in order to apprehend synthetically the transformation of the expense structure in the agricultural sector between 1960 and 1975. In particular, the conditions of production factor accumulation in the farm sector and the compensation of the labour force in this sector are considered. The impact of overall economic fluctuations on the situation of agriculture are also clearly outlined.

Le revenu des agriculteurs est généralement appréhendé par les notions de revenu brut ou net agricole. Or, compte tenu du caractère familial de l'agriculture française, ces indicateurs prêtent le flanc à de nombreuses critiques qui ont déjà été maintes fois soulignées (1). C'est la raison pour laquelle, dans un précédent article (2), nous avons proposé d'étudier le revenu des agriculteurs, en relation avec la reproduction des conditions de la production agricole, en appréhendant l'ensemble des recettes et des dépenses qui concourent à cette reproduction et qui constituent, en définitive, le coût global de la production agricole, c'est-à-dire les sommes que le système social consent verser à l'agriculture en contrepartie de sa production. Cette démarche nous a conduit à évaluer les recettes du secteur agricole (ventes, subventions, revenus sociaux versés par la MSA), ainsi que ses dépenses (achat de moyens de production, de terre, fermage, remboursements d'emprunt et intérêts, salaires), pour en déduire par différence les prélèvements familiaux. En avançant l'hypothèse que la paysannerie était soumise à une domination dont le résultat était que tout se passait comme si les producteurs agricoles, à travers la vente de leurs produits, ne rémunéraient que leur force de travail, nous avons considéré ces prélèvements familiaux comme une approche possible de la rémunération de la force de travail familiale agricole, dans la mesure où ils constituent la part des recettes agricoles que les agriculteurs affectent à la consommation de leur famille, et par là-même, à la reproduction de celle-ci. Ce travail nous a donc permis de chiffrer le coût global de la production agricole et ses trois composantes : le coût de l'accumulation en moyens de production, la charge foncière et les dépenses en force de travail.

En 1960 et 1975, période de référence de l'étude, la structure de ce coût global de la production agricole s'est profondément modifiée et il est difficile de se faire une vue synthétique sur cette modification dans la mesure où elle résulte simultanément de variations des prix et des

volumes des éléments qui définissent les composantes de ce coût. Ce texte se propose de définir un instrument permettant cette vue synthétique, fondé sur un élargissement de la méthode des comptes de surplus. Il convient donc, au préalable, de présenter brièvement cette méthode et de montrer en quoi, dans le cadre de cet article, elle n'est pas appliquée au sens strict.

Un élargissement de la méthode des comptes de surplus.

1. Présentation de la méthode

La méthode des comptes de surplus est née d'un essai de synthèse de travaux qui avaient été menés parallèlement en France et aux Etats-Unis sur les notions de productivité globale (voir notamment J.W. Kendrick 1961, et L.A. Vincent 1968), les comptes à prix constants (R. Courbis 1964) et sur les relations entre les gains de productivité et la répartition (J.W. Kendrick et R. Sato 1963). Elle a été mise au point par le CERC (Centre d'Etude des Revenus et des Coûts) dans le but de mesurer, dans les entreprises, l'amélioration de la productivité obtenue dans une période donnée et de décrire la façon selon laquelle ces gains de productivité se répartissaient entre les agents internes (travailleurs, détenteurs de capital) et externes (fournisseurs, clients) des entreprises (CERC 1969).

Considérée au départ comme un outil de gestion, la méthode a été ensuite appliquée sur le plan macroéconomique pour étudier les relations qui s'établissent lors de la croissance, entre les différents secteurs et déterminer de quelles façons les différents facteurs de production bénéficiaient de cette croissance à travers une augmentation de leur rémunération (R. Courbis, Ph. Templé 1975).

Les tentatives d'application de la méthode au secteur agricole ont été faites de plusieurs points de vue. Au niveau de la gestion des exploitations, les études restent plus méthodologiques que pratiques (P. Marsal 1975, J.P. Butault 1979).

1. La notion de revenu net d'exploitation renvoie en fait à une structure capitaliste des entreprises dans lesquelles notamment le travail est salarié, et correspond alors à la rémunération des fonds propres des entreprises.

2. Cf BUTAULT J.P. — Une approche de la rémunération et du coût de la force de travail familiale agricole. In *Economie Rurale*, 1980 (3), n° 137. L'annexe de cet article expose de manière succincte les méthodes qui ont permis l'estimation de l'ensemble des dépenses et des recettes du secteur agricole.

Le SCEES a, pour sa part, utilisé la méthode pour analyser la formation des gains de productivité dans l'ensemble de l'agriculture française entre 1970 et 1974, et leur distribution (SCEES 1975). Des essais similaires ont été effectués à partir des données du RICA (J.M. Boussard et al. 1980). La méthode a été en outre appliquée pour étudier la répartition des gains de productivité au sein de la filière porc (Leyssene et al. 1977).

La méthode des comptes de surplus comprend deux étapes :

- mesure du surplus de productivité défini par la différence entre l'accroissement du volume de la production et celui des facteurs,
- étude de la répartition de ce surplus à travers les modifications de prix.

Ce calcul est effectué en comparant les éléments qui composent le compte d'exploitation de deux années. Les accroissements de volume de la production et des facteurs sont évalués en appliquant aux quantités de l'année de la fin de période le système des prix de l'année de départ. Soient, en appelant ΔP_i et ΔF_j les variations en volume des productions P_i et des facteurs F_j et P_i^0 et F_j^0 les prix initiaux, le surplus de productivité est défini comme suit :

$$S = \sum_i P_i^0 \Delta P_i - \sum_j F_j^0 \Delta F_j$$

Si les prix ne variaient pas, le compte d'exploitation ne serait plus équilibré dans la mesure où apparaîtrait un excédent de recettes égal au montant de ce surplus. Or, en fin de période, le compte d'exploitation est obligatoirement équilibré grâce aux modifications de prix. On peut ainsi démontrer, en appelant Q_i^t et F_j^t la valeur de la production et des facteurs en fin de période et Δp_i , Δf_j les variations de prix que :

$$S = - \sum_i Q_i^t \Delta p_i + \sum_j F_j^t \Delta f_j$$

$\sum_i Q_i^t (-\Delta p_i)$ pouvant s'interpréter comme la part de surplus distribuée à la clientèle sous forme de baisse de prix et $\sum_j F_j^t \Delta f_j$ comme la part allant aux facteurs. En fait, le prix de certains produits peut augmenter comme celui de certains facteurs baisser. Ces variations de prix entraînent des transferts au profit des entreprises considérées qui s'ajoutent au surplus de productivité pour former le surplus disponible total susceptible d'être réparti. En définitive, les comptes de surplus ont pour objet de décrire la formation et la répartition de ce surplus.

2. Critique de la méthode des comptes de surplus et élargissement de la méthode

Comme le soulignent R. Courbis et Ph. Templé (1975), l'égalité entre les deux relations précédentes est purement comptable et ne postule, en soi, aucune hypothèse théorique. La critique qui peut être adressée à la méthode (ou plutôt à ces utilisateurs) (3) est, par contre, d'interpréter le surplus en termes de gains de productivité. La méthode est en effet fondée sur la notion de productivité globale des facteurs de production, calculée en divisant la valeur de la production par la valeur des facteurs utilisés. La productivité est ainsi mesurée par l'intermédiaire du système des prix des produits et des facteurs. Cette démarche tombe alors sous le coup de la même critique que la théorie de la rémunération des facteurs de production à leur productivité marginale, critique formulée par les économistes cambridgiens à la suite des travaux de P. Sraffa. Si, en effet, les prix des produits dépendent d'une norme de répartition entre salaires et profits, pour une même production, la productivité d'une branche sera différente selon la répartition

entre salaires et profit. Ainsi, dans l'impossibilité de ramener un volume de production à un volume de « facteurs » utilisés, sans passer par l'intermédiaire du système des prix, la productivité n'est pas mesurable (4).

On peut souligner d'ailleurs, que les hypothèses implicites relatives à la notion de productivité adoptée dans les comptes de surplus sont contradictoires avec les résultats que la méthode établit. Implicitement, la notion de productivité qui est utilisée suppose qu'il y a concurrence pure et parfaite, que les facteurs sont parfaitement mobiles et rémunérés à leur productivité marginale (5). Or, si ces conditions étaient remplies, les gains de productivité détermineraient à eux seuls l'évolution des prix dans les différents secteurs, la rémunération des facteurs s'égalisant, ce que les comptes de surplus infirment. Ceux-ci montrent, en effet, que certains secteurs « retiennent » leurs gains de productivité pourtant importants pour mieux payer leurs facteurs de production, que d'autres les distribuent effectivement sous forme de baisse du prix de leurs produits ou que d'autres encore diminuent leurs prix malgré de faibles gains de productivité.

Si on abandonne la notion de productivité couramment utilisée, le surplus ne peut plus s'interpréter que comme le supplément de recettes qu'une branche obtiendrait si les prix étaient restés constants, supplément de recettes qu'elle distribue par les modifications de prix. La méthode ne perd pas alors toute son utilité et constitue un instrument permettant de décrire dans une période donnée les relations intervenant entre différents secteurs et l'évolution de la répartition entre les différents revenus.

Dans cette conception, la méthode des comptes de surplus peut être appliquée dans un cadre plus large que celui des comptes d'exploitation des branches. Il est possible notamment de se prêter à un tel calcul à partir de l'ensemble des recettes et des dépenses du secteur agricole dont nous avons établi le montant, dans nos études antérieures (6). C'est en cela que nous parlons d'élargissement de la méthode des comptes de surplus dans la mesure où elle ne porte plus sur un compte d'exploitation de l'agriculture mais en quelque sorte sur un compte de trésorerie global. Dans ce cadre, les identités comptables que nous avons décrites, se conservent mais il est évident que, encore moins que dans la méthode généralement utilisée, le surplus ne peut pas être interprété en terme de productivité, dans la mesure où, par exemple, ce n'est pas la consommation de « capital » fixe qui est prise en compte mais les achats. Quoi qu'il en soit, notre démarche suppose que soient fixés pour les différents postes, un indice de prix et un indice de volume, ce qui soulève un problème délicat.

3. Problèmes soulevés par l'élargissement de la méthode et son application à l'agriculture.

Aucun problème particulier ne se pose pour certaines recettes (livraisons) ou certaines dépenses (achats de moyens de production, de terre, fermages), pour lesquelles il est aisé d'affecter un indice de volume et un indice de prix.

Il n'en est pas de même pour les autres postes. Les solutions qui ont été retenues ont été prises en fonction de la problématique générale qui a guidé la recherche dans laquelle s'inscrit cette étude. Ainsi, pour les recettes non directement issues des ventes (subventions, prêts, revenus sociaux), on a appliqué l'indice de volume de livraisons. Ceci se conforme à l'hypothèse de l'étude selon laquelle ces recettes valorisent la production agricole au même titre

3. On peut souligner qu'à l'inverse d'autres auteurs, R. COURBIS et Ph. TEMPLÉ (1975) sont conscients de ces critiques et sont très prudents dans l'interprétation du surplus, en termes de productivité. Tout en restant dans le cadre de l'analyse néoclassique, ils énoncent bien les conditions restrictives qui sont nécessaires à une telle interprétation en montrant notamment que celle-ci n'est pas possible dans certaines applications qui ne considèrent pas le profit comme la rémunération d'un facteur de production.

4. Pour le travail, l'évolution de la productivité peut être calculée dans la mesure où il

peut être chiffré en quantités physiques. Encore doit-on estimer l'évolution du volume de la production par l'intermédiaire d'un système de prix de référence.

5. Cf. R. COURBIS et P. TEMPLÉ (1975) p. 32. Les rendements d'échelle doivent également être constants. On comprend alors que le traitement du profit pose un problème (cf. note précédente), puisqu'il devrait, dans une situation de concurrence pure et parfaite, être nul.

6. Cf. J.P. BUTAULT, *Economie Rurale* n° 137, article déjà cité.

Tableau 1. — Formation et répartition du surplus dans l'agriculture entre 1960 et 1975

en milliards de francs 1960

	Compte 60 prix 60	Indice de volume	Compte 75 prix 60	pΔQ	fΔF
Livraisons	34,6	149	51,6	17	
Subventions	0,3	149	0,4	0,1	
Revenus sociaux	0,6	149	0,9	0,3	
Prêts	1,3	149	1,9	0,6	
Total				18	
Moyens de production	11,4	240	27,4		16
Fermage	2,2	100	2,2		
Terre	1,2	115	1,4		0,2
Intérêts	0,3	359	1,1		0,8
Salariés	2,7	45	1,2		— 1,5
Travail familial	19	65	12,4		— 6,6
Total					8,9
Surplus					9,1
Total				18	18

en milliards de francs 1960

	Compte 75 Prix 60	Indice de prix relatifs	Compte 75 prix 75*	Origine	Répartition
Livraisons	51,6	92	47,7		3,9
Subventions	0,4	400	1,6	1,2	
Revenus sociaux	0,9	277	2,5	1,6	
Prêts	1,9	210	4	2,1	
Moyens de production	27,4	92	25,3	2,1	
Fermage	2,2	86	1,9	0,3	
Terre	1,4	229	3,2		1,8
Intérêts	1,1	209	2,3		1,2
Salaires	1,2	325	3,9		2,7
Travail familial	12,4	155	19,2		6,8
Total				7,3	16,4
Surplus				9,1	
Total				16,4	16,4

* au prix 75 doit s'entendre au prix relatif 1975, le tableau étant établi en Francs 1960, c'est-à-dire tous les prix étant déflatés par l'indice des prix au PIB marchand.

que le produit des ventes et composent donc avec celui-ci le « prix » global de la production agricole. L'indice de prix calculé pour les subventions traduit donc par exemple l'évolution de la somme versée par l'Etat, par unité de produit agricole vendu. Soulignons que les subventions sont calculées ici nettes d'impôts (y compris fonciers) et qu'on a considéré de même, les prêts nets de remboursements.

L'indice de volume qui a été choisi pour le solde restant aux agriculteurs pour la consommation familiale (c'est-à-dire les prélèvements familiaux) a été calculé à partir de l'effectif des exploitations fourni par les enquêtes agricoles. L'indice de prix reflète ainsi l'évolution de la somme prélevée par exploitation.

La solution retenue pour les intérêts a été reprise des travaux de l'INSEE : elle consiste à considérer l'endettement exprimé en francs constants comme indicateur de volume.

Ces conventions permettent donc de ramener les dépenses et les recettes d'une année donnée (t) au prix d'une année antérieure (t_0). Les quantités de produits agricoles vendues, le volume des charges ainsi que le nombre des exploitations ayant varié, les dépenses n'égalisent plus les recettes et apparaît un excédent ou un déficit que nous appellerons surplus de recettes. Ce surplus correspond donc à la différence entre les dépenses et les recettes qui se révélerait en t si :

- les livraisons étaient payées au prix de t_0 et si les recettes par unité vendue autres que le produit des ventes ne variaient pas,
- le prix des achats (moyens de production, terre) et des charges (fermage, intérêts) restaient inchangés par rapport à t_0 ,
- chaque exploitant prélevait pour la consommation de sa famille la même somme qu'en t_0 .

A ce surplus de recettes s'ajoutent les gains que peut réaliser le secteur agricole grâce à l'augmentation du prix de ces produits, ou au contraire, à une diminution du prix des charges qu'il supporte, pour former le surplus distribuable. Ce surplus est réparti sous forme de baisse du prix des produits agricoles, hausse du prix des charges et augmentation de la rémunération des agriculteurs par exploitation.

Soulignons enfin que les calculs ont été établis en francs 60 (l'indice des prix de la PIB étant utilisé comme déflateur) pour appréhender le surplus et sa distribution en termes de pouvoir d'achat.

LE SURPLUS DE RECETTES DE L'AGRICULTURE ET SA DISTRIBUTION ENTRE 1960 ET 1975.

1. Analyse globale 1960-1975

Si, en 1975, l'agriculture avait vendu sa production au même prix qu'en 1960, et si les prix de ses charges et de ses achats n'avaient pas varié au cours de la période, l'agriculture disposerait d'un excédent de 9 milliards de francs 1960. Cette somme correspond au surplus de recette que nous avons précédemment défini. Elle représente le quart de la valeur des livraisons de 1960 (cf. tableau 1). L'augmentation du volume des livraisons a apporté 18 milliards de francs, mais le recours accru à des moyens de production en a absorbé 16 milliards. En définitive, le gain de recettes qu'aurait procuré, si les prix n'avaient pas varié, l'augmentation de la production agricole, a presque été totalement compensé par une utilisation plus intensive des moyens de production. Le surplus de recettes est positif grâce à l'élimination du travail et à la forte disparition d'exploitations qui représentent un gain de 8,1 milliards de francs.

Le surplus de recettes se monte à 55 % du surplus total distribuable qui atteint la valeur de 16,4 milliards de francs 1960 : en effet, 4,8 milliards s'y ajoutent sous forme d'augmentation des subventions, revenus sociaux et prêts perçus par le secteur agricole par unité de produit vendu. L'agriculture a également bénéficié d'une légère diminution du prix des moyens de production.

Ce surplus a permis une baisse des prix des produits agricoles : ainsi, on observe qu'un financement étatique se substitue au financement par les « consommateurs ». Ceci peut être interprété comme un moyen pour l'Etat de limiter la progression des taux de salaires, en réduisant la valeur de la composante alimentaire de la force de travail globale.

La hausse du prix de la terre s'est marquée par un transfert de 1,8 milliards de francs 1960, soit plus de 10 % du surplus total alors que la diminution du prix du fermage ne représente qu'un gain très faible (0,3 milliard de francs). On mesure, à la lumière de ces chiffres, l'élévation du poids de la charge foncière qui pèse sur l'agriculture, induite par la hausse du prix de la terre.

On notera également que, malgré la politique de bonification, la hausse du taux d'intérêt est à l'origine d'un transfert non négligeable de l'agriculture vers le système bancaire. Rappelons que l'étude ne prend en compte que les intérêts effectivement versés par les agriculteurs, ce qui signifie que le transfert de l'Etat vers l'agriculture, dû à la bonification n'est pas cerné.

La rémunération du travail semble enfin avoir bénéficié d'une part importante du surplus retenu par l'agriculture. Toutefois, le gain réalisé par le travail familial est moins élevé que celui qui apparaît dans les comptes élaborés par l'INSEE (7). En fait, le résultat établi par l'INSEE n'a pas la même signification que celui de nos propres calculs. Il ne permet pas d'apprécier directement la part du surplus affectée à la rémunération du travail familial : cette rémunération est en effet évaluée forfaitairement et l'INSEE considère qu'elle évolue comme le taux de salaire en agriculture. Dans cette hypothèse, il apparaît que le solde du compte d'exploitation qui représente la capacité d'autofinancement des agriculteurs, constitue une origine de surplus, c'est-à-dire s'est dégradé. Ceci signifie que si les agriculteurs avaient fait évoluer leur rémunération comme le taux de salaire agricole, la somme disponible pour les investissements aurait eu tendance à s'abaisser. Ce résultat constitue une preuve indirecte de la dégradation de la situation relative de la paysannerie au niveau de la répartition des revenus.

2. Le surplus de recettes dans l'agriculture et sa distribution selon les phases de la conjoncture.

La plupart des variables agricoles sont très sensibles aux fluctuations de l'économie globale et la méthode des surplus apparaît comme un instrument utile pour mettre en évidence la façon avec laquelle l'agriculture réagit aux mouvements conjoncturels. Il semble, en effet, que la formation et la distribution du surplus soient très différentes suivant les phases de la conjoncture.

En période d'expansion (1960-64, 1969-73), l'agriculture obtient sans mal une augmentation du prix de ses produits : les répercussions de cette hausse sur les salaires sont en effet supportables pour l'économie.

7. R. COURBIS et Ph. TEMPLÉ, op. cit. p. 57-58.

Tableau 2. — Formation et distribution du surplus dans l'agriculture selon les phases de la conjoncture

en milliards de Francs 1960

	1960-64		1965-68		1969-73		1974-75	
	pΔQ	fΔF	pΔQ	fΔF	pΔQ	fΔF	PΔQ	fΔF
Livraisons	4,2		6,1		5		1	
Subventions								
Revenus sociaux	0,1		0,2		0,2			
Prêts	0,2		0,4		0,3		0,1	
Total	4,5		6,7		5,5		1,1	
Moyens de production		4,7		4,6		8		- 1,8
Fermage								
Terre		0,2	0,2	0,2		0,1		- 0,5
Intérêts		0,2		0,3		0,4		
Salariés		- 0,5		- 0,6		- 0,7		- 0,3
Travail familial		- 1,9		- 2,1		- 2,5		- 1,4
Total		2,7		2,4		5,3		- 4
Surplus		1,8		4,3		0,2		5,1
Total		4,5		6,7		5,5		1,1

	1960-64		1965-68		1969-73		1974-75	
	O	R	O	R	O	R	O	R
Livraisons		0,8		2,3	5,5			5,6
Subventions						0,2	1,5	
Revenus sociaux	0,5		0,2		0,1		0,6	
Prêts	1			0,2	1			0,1
Moyens de production	0,7		0,6		1			0,7
Fermage			0,1				0,2	
Terre		0,6		0,6		0,7		0,1
Intérêts		0,1		0,2		0,5		0,3
Salariés		0,7		0,8		1,3		0,5
Travail familial		1,8		1,1		5,1		0,1
Total	2,2	4	0,9	5,2	7,6	7,8	2,3	7,4
Surplus	1,8		4,3		0,2		5,1	
Total	4	4	5,2	5,2	7,8	7,8	7,4	7,4

Le système bancaire est en outre disposé à accorder plus de crédits à l'agriculture. Ainsi, en 1973, le secteur agricole a bénéficié, par rapport à 1969, d'un transfert de 7,6 milliards de francs 1960 provenant de 5,5 milliards, du fait de l'élévation des prix agricoles, de 1 milliard du fait des prêts, et de 1 milliard, du fait de la baisse des prix des moyens de production. Les agriculteurs profitent de cette augmentation de pouvoir d'achat pour accroître fortement le volume de leurs achats en moyens de production. En définitive, dans ces périodes favorables pour l'agriculture, le surplus de recettes tend à être nul, le recours accru à des moyens de production compensant l'élévation du volume des livraisons et la disparition d'exploitations. Toutefois, le montant du surplus total distribuable permet aux exploitants d'augmenter leurs dépenses pour leur famille.

En période de ralentissement de l'économie (1965-68) ou de crise (1974-79), ces tendances se renversent. La progression des prix et des prêts est freinée tandis que les prix des moyens de production tendent à s'élever. Cette perte du secteur agricole est financée par une diminution des achats de moyens de production. Dans ces périodes, le montant du surplus de recettes tend alors à être important. En 1975, la baisse des prix agricoles a été en outre partiellement compensée par le versement de subventions. Si les salariés continuent à bénéficier de hausses de salaires, les exploitants semblent au contraire limiter le montant des prélèvements qu'ils opèrent sur leurs recettes pour la

famille. Les périodes de récession correspondraient donc à une baisse ou une stagnation de la rémunération de la force de travail familiale.

Conclusion

Même en refusant d'interpréter le surplus en terme de gains de productivité, il faut bien admettre que c'est l'augmentation de la productivité du secteur agricole qui sous-tend toute l'évolution que nous a permis de décrire l'élargissement de la méthode des comptes de surplus. Ainsi, de 1960 à 1975, quelles que soient les années, l'agriculture a disposé d'un surplus du fait de l'augmentation du volume des livraisons et du départ d'actifs salariés ou familiaux. Une partie de ce surplus est toujours distribuée sous forme d'augmentation du prix de la terre et du taux de salaire. En période d'expansion, l'agriculture bénéficie d'un transfert compte tenu des variations de prix, qu'elle utilise en augmentant le volume de ses achats de moyens de production et la rémunération du travail familial. Au contraire, dans les années de récession, c'est en diminuant ses achats et en limitant la progression et la rémunération des actifs familiaux que l'agriculture compense la perte qu'elle subit du fait de la dégradation de ses termes de l'échange. Le prolongement de cette étude sur la période 1975-1980 serait sans doute très instructive sur les répercussions de la crise sur l'agriculture.

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE

sur les comptes de surplus et leur application à l'agriculture

(Pour une bibliographie plus complète, Cf. COURBIS R. et TEMPLÉ Ph. 1975).

- BOURDON M. — Répartition des bienfaits de la productivité: l'agriculture est-elle dominée ou dominante? Agriculture, juillet-août 1977.
- BOUSSARD J.M., FOULHOUZE I. — La productivité des exploitations du RICA, 1970-77. INRA Paris, mars 1980 (SFER avril 1980). Economie Rurale 1980 (6), n° 140.
- BUTAULT J.P., MABILE F., GUIMONT H.P. — Application de la méthode des surplus à la gestion des exploitations agricoles. Bulletin de l'ENSAIA Nancy 1979.
- CERC. — Surplus de productivité globale et comptes de surplus. Document du CERC, n° 1, 1969.
- COURBIS R. — Comptes économiques nationaux à prix constants (1962-64). Etudes et Conjoncture, juillet 1964.
- COURBIS R., TEMPLÉ Ph. — La méthode des comptes de surplus et ses applications macro-économiques. Les collections de l'INSEE, C 35 1975.
- KENDRICK J.W. — Productivity Trends in the United States. Princeton University Press, NBER 1961.
- KENDRICK J.W., SATO R. — Factor Prices, productivity and Economic Growth. American Economics Review, déc. 1963.
- LEYSSENE, GASLAIN, GALLEZOT, TREILLON. — Les gains et les transferts de productivité au sein de la filière porc. Economie Rurale, n° 122 (6). 1977.
- MARSAL P. SOURIE J.C. — Présentation et utilisation du programme surplus. Notes méthodologiques (16), Laboratoire d'économie rurale de Grignon. INRA, juin 1975.
- MENVEUX E. — Application de la méthode de surplus de productivité globale au cas de l'entreprise agricole. Laboratoire d'économie rurale de Grignon. INRA, juin 1977.
- SCEES. — Les gains de productivité de l'agriculture française de 1970 à 1974. Collections de Statistique agricole, Etude n° 138, décembre 1975.
- VINCENT L.A. — La mesure de la productivité. Paris, Dunod, 1968. Cf. également de nombreux articles (notamment dans la Revue Economique entre 1965 et 1971).